



LE TOUR DU LAC

Mensuel
d'informations municipales

Municipalité de Lac-Édouard

Souhaits pour l'Année 2013

En ce début de janvier 2013,
nous souhaitons que l'Année qui vient de s'amorcer
soit une source de Bonheur, de Sérénité et d'Amour
pour vous et pour les vôtres.

Que nos amitiés grandissent et que la santé
soit au rendez-vous pour tous!

Larry Bernier, maire

Marie-Berthe Audy, Annie Tremblay, conseillères,

André Beaulieu, Adrien Francoeur,

Yvon L'Heureux et Serge Richard, conseillers,

Johanne Marchand, directrice générale. et sec.- trés.,

Sonia Cloutier, sec.- récep. et gestionnaire de projets,

André Perron, inspecteur municipal

Volume 7 numéro 1

Janvier 2013

Dans ce numéro :

Souhaits pour l'Année 2013	1
Formation des pompiers	2
Traîneau de sauvetage	
L'union fait la force	3
L'union fait la force (suite)	4
Lac-Édouard et neige	5
Chiens : médaillon d'identité	6
Facebook	
Les Amies d'Édouard	
Semaine de la pêche	7
Dîner d'ADELE	

Lac-Édouard,
un rendez-vous avec la nature!



Formation des pompiers de Lac-Édouard

Le dimanche 9 décembre dernier, les pompiers de Lac-Édouard suivaient une formation afin de perfectionner leurs techniques d'intervention. L'activité était dirigée par monsieur Serge Buisson, directeur du Service de Sécurité Incendie de l'Agglomération de La Tuque, assisté de monsieur André Vézina, chef de division aux opérations incendie.



Bravo et Merci à nos pompiers volontaires!

Traîneau de sauvetage

Depuis quelques semaines, nos pompiers et nos premiers répondants disposent d'un nouvel équipement : un traîneau de sauvetage doté de tous les accessoires nécessaires afin de stabiliser l'état du patient. Ce traîneau peut être couplé à une motoneige pour se rendre sur les lieux d'un accident. La semaine dernière, nos premiers répondants ont pu intervenir rapidement auprès d'une motoneigiste qui avait fait une embardée en forêt et la transporter, grâce à ce traîneau, près de l'ambulance.

Dès le printemps prochain, ils disposeront des accessoires nécessaires afin de transformer le traîneau en remorque qu'ils pourront coupler à un quad. Ce nouveau véhicule de transport a nécessité un investissement de plus de 7 000 \$.



Merci à nos pompiers et à nos premiers répondants qui veillent sur le bien-être de nos concitoyens. Merci également aux autres citoyens qui ont collaboré dernièrement à l'opération de sauvetage d'une motoneigiste, entre autres, Michel Marchand et Denis Trépanier ainsi que Molly et Madyson Côté.

Note : Sur la photo nous apercevons M. Nicolas Bernard, responsable des pompiers de Lac-Édouard et madame Sandra Martel, responsable des Premiers Répondants.

Urgence

Pour une urgence (INCENDIE, ACCIDENT, AMBULANCE), il faut toujours composer le 9 1 1.

Pour Info santé, composez le 8 1 1.

L'union fait la force

En ce début d'année, je me suis mis à faire le bilan de tout le chemin parcouru par notre communauté depuis juin 2004, date à laquelle nous avons décidé de reconstituer notre municipalité. Voici, placé dans un ordre aléatoire, ce que j'ai recensé en les inventoriant sous trois rubriques :

Affaires municipales
Services et Communauté
Loisir, Culture & Tourisme.

Affaires municipales

- organisation du référendum sur la reconstitution municipale;
- revendications auprès du Comité de transition de l'Agglomération de La Tuque;
- consolidation des finances municipales;
- drainage du Centre communautaire (intérieur et extérieur);
- achat de l'immeuble situé au 150, rue Principale;
- achat d'un camion de déneigement;
- établissement d'une planification stratégique pour le développement de la municipalité;
- renforcement des règlements municipaux concernant la protection des bandes riveraines, les nuisances, la garde des animaux, les stationnements, etc.;
- achat d'un camion pour l'inspection municipale;
- achat de l'immeuble sis au 144, rue Principale;
- réfection de l'extérieur du Centre communautaire : isolation, toiture, cheminée;
- jugement de vente sous contrôle de justice, de la Cour supérieure, en faveur de la municipalité, dans le dossier de la Base de plein air, contre la compagnie 9033-9243 Québec Inc., pour taxes impayées;
- adoption d'un code d'éthique et de déontologie pour les élus et les employés municipaux;
- aménagement des bureaux municipaux à la Mairie;
- rénovation des armoiries municipales;
- rénovation du système de chauffage du centre communautaire;
- démolition des bâtiments du 144 et du 150, rue Principale;
- décontamination du site du 150, rue Principale;
- trois employés municipaux à temps plein;
- réalisation du site Web municipal;
- inscription de la municipalité sur Facebook.



L'union fait la force (suite)

Services et Communauté

- projet « Lac-Édouard s'environnementalise » (compostage, récupération, nettoyage, signalisation des commerces, rues et chemins);
- ouverture de La P'tite École;
- publication mensuelle du journal « Le Tour du Lac » depuis novembre 2006;
- construction d'une nouvelle caserne pour les pompiers et les premiers répondants;
- construction d'un cabanon à ordures près du quai municipal;
- développement d'une couverture Internet Haute vitesse satellitaire avec Xplornet;
- fondation de la Coopérative de solidarité de Lac-Édouard;
- achat d'un ponton utilitaire par A.D.E.L.E. (pour l'ensemencement, les premiers répondants et les pompiers);
- construction du Centre de valorisation écotouristique (magasin général).



Loisirs, Culture & Tourisme

- aménagement de 26 km de sentiers pédestres et de raquettes (Sentiers d'A.D.E.L.E.);
- formation du groupe « Les Amies d'Édouard »;
- aménagement d'un abri et d'une aire de feu à la plage du Gull Rock;
- réfection et réaménagement de la bibliothèque municipale;
- installation de modules de jeu au parc municipal;
- ouverture du sentier de motoneige Lac-Édouard-L'Étape;
- balisage du lac Édouard;
- construction d'une nouvelle patinoire et d'une aire de jeux d'été;
- ouverture du Parc écotouristique de Lac-Édouard;
- aménagement d'une voie de contournement de 15 km pour VHR, afin d'éviter les transporteurs de bois;
- aménagement d'un passage à niveau et d'une deuxième voie de contournement de 7 km pour quad et motoneige, afin de diminuer leur circulation dans les rues du village.



De plus, il ne faut pas oublier tous les événements récurrents (ensemencement, dîners d'A.D.E.L.E., Journée d'Édouard, Fête de la Saint-Jean, Pièces de théâtre, tissage, Dîners et autres activités de l'Âge d'Or, « église à sucre », bingo, comité Justice-Solidarité, animation pastorale, formations des pompiers, festival d'été et son tournoi de volleyball de plage, etc.).

Toutes ces réalisations sont le résultat du travail des 120 bénévoles que compte notre communauté. Toutes ces personnes ont compris le message que je lançais à l'aube de 2006 : « Ne vous demandez pas ce que votre communauté peut faire pour vous; demandez-vous ce que VOUS pouvez faire pour votre communauté ».

Merci à tous nos partenaires et un merci particulier à toutes celles et à tous ceux qui se sont impliqués et qui s'impliquent encore afin que Lac-Édouard progresse.

Larry Bernier, maire

Lac-Édouard et Neige

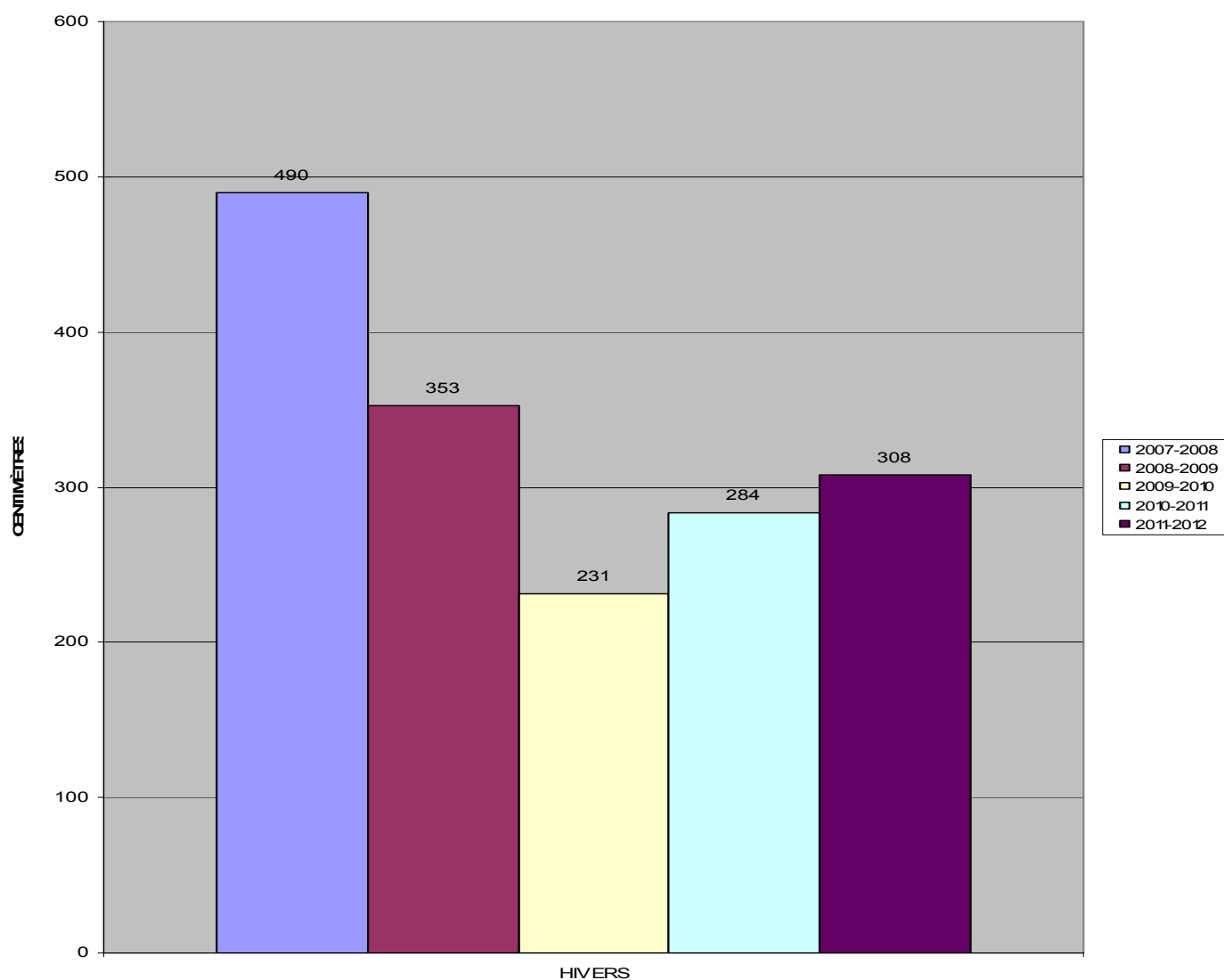


En date du 7 janvier 2013, il est tombé 145 cm (57 po.) de neige.

En date du 7 janvier 2012, il était tombé 110 cm (43 po.) de neige.

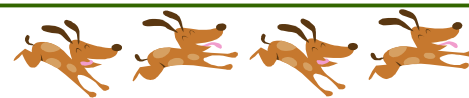
Comparons nos hivers depuis quelques années :

ACCUMULATION DE NEIGE / HIVER À LAC-ÉDOUARD



Source : Environnement Lac-Édouard, Service Météo, Lucien Giroux, ingénieur retraité, « météorologue en neige », Baie-Bouleau Sud.

Chiens : Médaille d'identité



Nous vous rappelons que vous avez jusqu'au 1^{er} février 2013

pour vous procurer le médaillon d'identité pour votre chien. Les médaillons sont en vente au Bureau municipal **au coût de 10 \$**. Il est important que votre chien porte ce médaillon en tout temps.

En effet, advenant que l'inspecteur municipal le retrouve errant dans la municipalité (endroit public ou propriété privée autre que celle du propriétaire de l'animal), il pourra alors communiquer avec vous.

Un chien errant, pour lequel on ne peut retracer le propriétaire sera confié à la fourrière municipale.

Voici un rappel de quelques articles importants du règlement 91-98 concernant les chiens et des amendes se rattachant au non-respect du règlement :

Article 3

Constitue une nuisance un chien qui aboie ou hurle d'une manière à troubler la paix.

Article 7

Tout animal gardé à l'extérieur d'un bâtiment doit être tenu ou retenu au moyen d'un dispositif (attache, laisse, clôture, etc.) l'empêchant de sortir de ce terrain.

Article 8

Le gardien ne peut laisser l'animal errer dans un endroit public ou sur une propriété privée autre que celle du propriétaire de l'animal.

Le non-respect d'un de ces articles vous rend passible, en plus des frais, d'une amende de 40 \$. Pour le bien-être et la sécurité de tous, nous vous demandons de vous conformer à ce règlement.

Merci de votre collaboration.

Facebook



Depuis peu, la municipalité de Lac-Édouard est présente sur les réseaux sociaux. En effet, vous pouvez vous joindre à notre page Facebook à l'adresse suivante: www.facebook.com/LacEdouard

Par la suite, vous n'aurez qu'à cliquer sur le bouton « J'AIME » situé en bas de la photo du village. Vous serez ainsi tenu au courant des dernières nouvelles au sujet de notre communauté. Vous aurez également la possibilité d'ajouter vos commentaires, photos, vidéos, etc., tout en gardant à l'esprit que la thématique est celle de la municipalité, le but premier étant de rassembler les gens et de favoriser la communication.

N'oubliez pas que pour pouvoir accéder à cette page, vous devez posséder un compte Facebook à votre nom. Au plaisir de vous y voir!

Les Amies d'Édouard

Les Amies d'Édouard reprennent leurs activités le lundi 14 janvier 2013. Rendez-vous au Domaine Lac Édouard à 9 h pour un déjeuner. Au plaisir de se revoir.

Les membres du comité

Semaine de la pêche blanche : 2 au 10 mars 2013

Dans le cadre de la semaine de pêche qui se déroulera à Lac-Édouard du 2 au 10 mars 2013, nous désirons vous informer que le samedi 9 mars aura lieu, en collaboration avec *Boivin Marine* de La Tuque, un événement qui se tiendra sur le site du « TIPI ». Des représentants de la compagnie *TJD* seront sur place avec un VTT régulier ainsi qu'un « Côte à Côte » munis de chenilles. Vers 11 h et pour une bonne partie de l'après-midi, ces véhicules seront disponibles pour faire l'essai sur place de ce type d'équipement.

Également, nous avons obtenu une commandite de *Boivin Marine* pour le tirage d'un habit de motoneige de marque *ChoKo Design* ainsi qu'un passe-montagne et d'une paire de mitaines, le tout d'une valeur de plus de 400 \$. Les billets seront en vente le mercredi et le jeudi lors des 4 à 7 d'ADELE ainsi que le samedi 9 mars. Le tirage aura lieu le samedi après-midi.

Réservez votre semaine à Lac-Édouard, nous vous promettons plein de belles rencontres et des activités pour toute la famille !

Dîner d'A.D.E.L.E. : le samedi 9 mars 2013 de 11 h à 14 h

Le dîner d'ADELE (Association du Développement Écologique du Lac Édouard) aura lieu sur la glace du lac Édouard dans la baie William Est, près du TIPI.

Tous les profits de ce dîner serviront à améliorer la qualité de notre beau lac Édouard ainsi que les sentiers pédestres d'ADELE.

AU MENU

Riz aux champignons forestiers
Poulet rôti
Sauce BBQ maison et petit pain grillé
Dessert aux fruits sauvages
Hamburger (spécial ADELE)
Hot dog

Tous les plats sont cuisinés sur place, sur feu de bois. Ils seront vendus à la pièce par nos précieux bénévoles. Argent comptant seulement.



NOUVEAUTÉ

Il y aura aussi des 4 à 7 le mercredi 6 mars et jeudi 7 mars sur le site du dîner. Au menu : Côtes levées et Chili de Rémy. Un service de bar (bière, boisson gazeuse, etc.), sous la tente de la Coopérative de solidarité de Lac-Édouard, vous attend pour toutes ces activités : 4 à 7 et dîner.

Pour informations : Lorraine Hallé : 819-653-2052 et Josette L'Heureux : 819-653-2154

Apportez vos chaises si vous le pouvez. Il y aura quand même des tables de pique-nique sur place.

Il y aura vente de moitié-moitié au coût de 1 \$ au profit d'ADELE.

Il y aura encan du tablier de Lorraine pour la troisième année consécutive. Tablier qui à ce jour a permis d'accumuler 800 \$.

Peu importe la température, nous serons là. Au plaisir de vous servir un bon repas!

Lorraine Hallé et Rémy Morin, coordonnateurs

Municipalité de Lac-Édouard

195, rue Principale
Lac-Édouard
G0X 3N0

Téléphone : 819-653-2238
Télécopie : 819-653-2338
Messagerie : muni.lacedouard@xplornet.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal
Lundi au vendredi :
9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Retrouvez-nous sur le Web
www.lacedouard.ca

PERMIS DE CONSTRUCTION

Pour des informations ayant trait aux permis de construction ou taxes municipales, communiquez avec Mme Johanne Marchand, directrice générale et secrétaire-trésorière, ou M. André Perron inspecteur municipal.

Courriel : insp.lacedouard@xplornet.ca

CHANGEMENT D'ADRESSE

Communiquez avec Mme Sonia Cloutier

Téléphone : 819-653-2238

Courriel : muni.lacedouard@xplornet.ca

ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la prochaine assemblée publique :
le mercredi 13 février à 19 h.

Bienvenue à toutes et à tous !

C'est à ton tour de...

À l'entrée du bureau municipal, nous avons placé un calendrier mensuel des anniversaires. Pour l'année 2013, à chaque mois, nous inscrirons le nom de ces personnes sous la rubrique « C'est à ton tour de... ».

Venez inscrire le nom de vos amis. Cela fait toujours plaisir de se faire souhaiter : Bonne Fête!

Janvier

4 : Raymond Lavoie
5 : Marcel Daudelin
6 : Michel Marchand

Février

5 : Diane St-Jarre
7 : Annie Tremblay
12 : Gilles Côté
13 : Colette Rioux



Message important

Si vous avez des informations à transmettre ou des articles à publier, communiquez avec les responsables du journal avant le premier mercredi du mois.

La mise en page et la rédaction des articles publiés dans le Tour du Lac nécessitent plusieurs heures de travail. Vous comprendrez qu'il nous est impossible de recevoir des articles à la dernière minute.

Nous vous remercions pour votre collaboration,

Larry Bernier et Rollande Lecours

Téléphone : 819-653-2155.

Courriel : bernier.lecours@xplornet.ca